



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Egalité
Fraternité*

Rectorat de Dijon

Division des Affaires Financière

Arrêté portant désignation des membres de la commission académique d'action sociale (CAAS)

Le recteur de l'académie de Dijon

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, notamment les articles 8 bis et 9, ensemble la loi n° 84-16 au 11 janvier 1984 modifiée ;
VU le décret n° 2006-21 du 6 janvier 2006 ;
VU le décret n° 2012-16 du 5 janvier 2012 ;
VU l'arrêté ministériel du 7 mars 2013 ;
VU les résultats aux élections professionnelles au comité technique académique du 8 décembre 2022

ARRÊTÉ

Article 1^{er} : la commission académique d'action sociale (CAAS) de l'académie de Dijon est constituée ainsi :

Représentants de l'administration

Madame Mathilde GOLLETY, rectrice de l'académie de Dijon,
ou son représentant

Monsieur David MULLER, directeur académique des services de l'éducation nationale de Côte d'Or
ou son représentant

Représentants des personnels

Titulaires

Madame Christine BIDAULT (FSU)
Professeure certifiée
Collège Clos de Pouilly, Dijon

Madame Jennifer CEDDIA (FSU)
Professeure des écoles
École primaire Pierre Lebreuil, Savigny-les-Beaune

Suppléants

Monsieur Benoît CHAISY (FSU)
Professeur agrégé, EPS
Collège Abel Minard, Tonnerre

Madame Isabelle CHEVIET (FSU)
Professeure certifiée,
Collège Champollion, Dijon

Monsieur Georges PELOILLE (FSU)
Professeur des écoles remplaçant

Madame Bénédicte FOULET (FSU)
Directrice
École maternelle Darcy, Dijon

Madame Myriam PEUTOT (UNSA Education)
Professeure des écoles - retraitée

Monsieur Dominique MOREAU (UNSA Education)
Adjoint technique retraité

Madame Sonia BOSSU (UNSA Education)
Professeure des écoles
École St Exupéry, Chalon sur Saône

Marie-Odile Pierre (UNSA Education)
professeure des écoles
Dijon

Madame Claire VILA (FO)
Professeure des écoles
École Buisson Rond Chevigny st Sauveur

Monsieur Philippe VADOT (FO)
Professeur des écoles
École le paquier, Sainte Hélène

Représentants de la MGEN

Titulaires

Monsieur Fabien TISSERAND (MGEN 21)

Monsieur Philippe BRASSAC (MGEN 21)

Madame Nathalie ROYER (MGEN 58)

Madame Céline MULIN (MGEN 71)

Monsieur Salvatore MARTENU (MGEN 71)

Madame Frédérique AUDRY (MGEN 89)

Suppléants

Madame Roselyne MINET (MGEN 21)

Madame Aline SIMON (MGEN 21)

Monsieur Marc TRANCHAT (MGEN 58)

Madame Sylvie DESCOMBES (MGEN 71)

Madame Marianne GILLER (MGEN 71)

Monsieur Yann CHANDIVERT (MGEN 89)

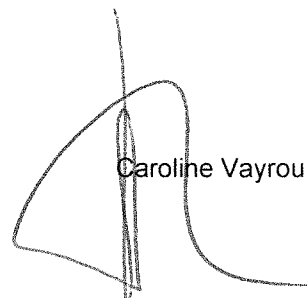
Personne qualifiée

Mme Lise RODRIGUES conseillère technique de service social.

Article 2 : la secrétaire générale de l'académie de Dijon est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site de l'académie.

Fait à Dijon, le 2 décembre 2024,

Pour la rectrice et par délégation,
La secrétaire générale de l'académique de Dijon,


Caroline Vayrou